



N° 930-2012/ARR/DJA/SSACA

Date du : 21/05/2012

**Rapport
au
président de l'assemblée de la province Sud**

OBJET : relatif à l'organisation interne de la direction juridique et d'administration générale

PJ: projet d'arrêté

Le présent projet d'arrêté vise à définir les règles d'organisation internes des services de la direction juridique et d'administration générale, qui découlent de la réorganisation opérée par la délibération n° 20-2012/APS du 31 juillet 2012.

En effet, en raison de la gestion des travaux préparatoires de l'assemblée qui lui est confiée et du transfert des missions du bureau des affaires générales au service aux relations administratives, il est envisagé que le service des affaires juridiques et de la réglementation soit composé de trois bureaux :

- le bureau du contentieux (qui aura vocation à ne traiter que les contentieux de la collectivité) ;
- le bureau des études et de la réglementation (qui sera en charge des analyses juridiques et de l'instruction des projets de délibération) ;
- le bureau de la documentation juridique et générale.

Dans la mesure où le service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative n'est plus en charge de l'élaboration des rapports de commission, le bureau de la gestion administrative et le bureau du secrétariat de l'assemblée qui le composent sont remplacés par le bureau du courrier et le bureau des institutions provinciales.

La cellule MOSAIC est pour sa part, réglementairement instaurée.

Dernier service à être concerné par la réorganisation la réorganisation de la direction, le service aux relations administratives comprend quatre bureaux correspondant aux missions qui lui sont dévolues :

- le bureau au service des usagers (chargé de la mission d'accueil des usagers) ;
- le bureau de l'administration générale (antérieurement le bureau des affaires générales) ;
- le bureau du personnel et des finances ;
- le bureau des moyens généraux (chargé de la gestion de l'immeuble administratif dit de l'artillerie).

Tel est l'objet du présent projet d'arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation